

Ecrit par le 11 juillet 2026

Poids lourd : le contournement de la rocade d'Avignon reporté



Le projet d'arrêté interdisant la circulation des poids-lourds sur la rocade Charles-de-Gaulle aux heures de pointe semble reporté à une date non définie...

Afin de réduire le trafic routier sur la rocade Charles-de-Gaulle, la Ville d'Avignon et les services de l'Etat envisageaient un projet d'arrêté visant à interdire la circulation des poids-lourds entre 7h et 9h ainsi qu'entre 16h et 18h tous les jours.

« L'interdiction des poids lourds sur la rocade est une mesure demandée par les acteurs locaux, notamment par la maire d'Avignon depuis plusieurs années, détaillait la [Dreal Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) en octobre dernier. Cette restriction vise les poids-lourds de plus de 40 tonnes aux heures de pointe. »

Travaillant sur la faisabilité d'un tel projet (conditions de contrôle, parkings de stockage, balisage des itinéraires, conditions de circulation des poids lourds du MIN de Châteaurenard), la Dreal Paca évoquait alors une entrée en vigueur de la mesure d'interdiction à la fin de l'année 2021.

Ecrit par le 11 juillet 2026

Un remède pire que le mal ?

C'était sans compter sur la mobilisation des entreprises de transports locales ainsi que des membres de l'association du parc d'activités Avignon-Courtine. En effet, cette zone d'activités abrite de nombreuses sociétés de transports ainsi qu'une très importante plateforme multimodale (rail-route).

A ce titre, [TLF-Méditerranée](#) (regroupant les représentants régionaux l'union des entreprises de transport et logistique de France) ont fait part de leurs inquiétudes de leurs adhérents effectuant des transports de denrées périssables et des transports combinés rail-route.

S'appuyant sur des études faites par la Dreal et le [Cerema](#), le groupe de travail réunissant les parties prenantes associées à cette réflexion (collectivités, acteurs économiques, transporteurs routiers notamment) ont estimé « qu'une telle interdiction mettrait à mal - voire en péril - le transport combiné rail-route dans le Sud de la France et compromettrait la transition énergétique ainsi que le report modal en général ».

De fait, le projet d'obligation de contournement de la rocade Sud d'Avignon semble donc reporté sine die.

La LEO fait cruellement défaut

Pour la Ville l'objectif de cet arrêté est de diminuer le trafic poids lourds sur la rocade. Une zone qui enregistre un transit quotidien de l'ordre 30 000 à 40 000 véhicules, dont 11% à 13% de camions. Un flux qui n'est pas sans conséquences sur la santé et la qualité de vie des 25 000 riverains des quartiers Sud de la cité des papes.

« Un périmètre reste à définir dans lequel un recours aux dérogations serait inutile car seul le transit devrait y être interdit, précise [Michel Mattar](#), secrétaire général de TLF Méditerranée Pour les véhicules en transit, ils seraient dans l'obligation d'utiliser les itinéraires de contournement prédéfinis par la ville d'Avignon et la Dreal, mais cela engendrerait des problèmes avec les maires des communes traversées car les routes sont inadaptées et déjà très congestionnées. »

Aujourd'hui, si l'arrêté interdisant la circulation des poids-lourds sur la rocade Charles-de-Gaulle n'est donc pas pris c'est, qu'au bilan, entre les nuisances reportées sur d'autres territoires et les émissions de CO2 multipliées par la sous-utilisation de la plateforme rail-route, l'impact environnemental serait négatif.

Ainsi à l'image de difficultés rencontrées avec [le plan Faubourgs](#), cette volonté municipale de 'faire la chasse' au trafic de transit se retrouve confrontée aux manques de solutions alternatives. Dévier le flux des véhicules : mais pour les faire passer où ?

Cette situation met en lumière l'absence d'infrastructures adaptées à la réalité du bassin de vie et plus particulièrement [le retard pris par la LEO \(Liaison Est-Ouest\)](#) dont seulement une tranche a été réalisée sur les 3 que compte le projet de contournement d'Avignon par le Sud.

Selon les projections, la mise en service de ces équipements routiers permettrait de réduire le trafic de plus de -20% sur la rocade et de -40% à -50% sur plusieurs tronçon de route compris entre la cité des papes et Châteaurenard.

Ecrit par le 11 juillet 2026

Tous à l'Opéra ce week-end !



Depuis 2007, «Tous à l'Opéra» est le rendez-vous incontournable du public et de la scène lyrique

Vingt-sept maisons d'opéra et compagnies lyriques participent à l'événement placé sous le signe des retrouvailles avec le public. Plus que jamais les équipes des opéras se donnent l'ambition d'inciter le public le plus large à franchir les portes des théâtres lyriques. Nathalie Stutzmann, chef d'orchestre et contralto française de renommée internationale est la marraine de cette édition de Tous à l'Opéra !

Pour cette quinzième édition , pleins feux sur les ateliers : de la facture instrumentale aux arts de la scène

Cette édition met en lumière les différents métiers des arts de la scène avec un focus particulier sur la facture instrumentale française qui recouvre de nombreux métiers hautement qualifiés liés à la fabrication artisanale et se-mi-industrielle des instruments de musique d'un orchestre. Reconnue pour son excellence, la facture instrumentale française compte plus de cinq mille emplois et recouvre de nombreux savoir-faire et compétences : fabrication, entretien, restauration, réparation ou encore distribution des instruments de musique.

Bruno Reinhard - Flûtes à Bec <http://www.flutes-bruno-reinhard.com/>

Ecrit par le 11 juillet 2026

Lydie Sauzet - Cordes frottées <https://sauzet-luthier.com/>

Didier Bougon - Orgue de Barbarie <https://www.orgue.biz/>

Lenie Carpentras - Technicienne piano

Solange Chivas - Archetière <http://www.archets-chivas.com/>

Gaëlle Roffler - Guitares <https://www.gaellerofflerluthierguitare.com/>

Journées portes ouvertes de l'Opéra Grand Avignon.

Ateliers maquillage, coiffure, danses, différentes animations musicales et chorégraphiques, exposition interactive de photos, Salon des luthiers et visite libre.

Samedi 7 mai. Dimanche 8 mai. Entrée libre. De 10h à 17h. Fermé entre 12h30 et 13h30. 04.90.14.26.40. operagrandavignon.fr

Avignon, Sainte Catherine, Forum grand public sur la Démocratie sanitaire



Ecrit par le 11 juillet 2026

Sainte-Catherine - Institut du Cancer - Avignon-Provence organise une conférence grand public sur la démocratie sanitaire : 'La loi Kouchner du 4 mars 2002 fête ses 20 ans : quel avenir pour la démocratie sanitaire ?'

«La loi du 4 mars 2002 sur les droits des malades portée par Bernard Kouchner fête cette année ses 20 ans retrace Daniel Serin, vice-président de Sainte-Catherine. Il s'agit d'un texte majeur dans l'histoire des politiques de santé. Trop longtemps les pouvoirs publics s'étaient détournés de ces enjeux pourtant incontournables qui touchent aux fondements même de notre société et de notre civilisation.»

«Cette avancée n'a été possible que grâce à des personnalités engagées telles que Didier Tabuteau, alors chef de cabinet de Bernard Kouchner et actuel vice-président du Conseil d'Etat et Directeur de la Chaire Santé de Sciences Po et également de nombreuses contributions d'associations d'usagers et de patients,» révèle Clémence Toullec, Oncologue digestif et ORL à Sainte-Catherine.

Le programme de la soirée

- Sujet n°1 : Histoire de la démocratie sanitaire
- Sujet n°2 : Quel futur pour la démocratie sanitaire ?
- Sujet n°3 : Le patient-partenaire ou comment intégrer la démocratie sanitaire dans le parcours de soins

Les orateurs de la conférence

Christian Saout, Président de la Commission sociale et médico-sociale de la Haute Autorité de Santé, ancien Président du Collectif Inter-Associatif sur la Santé, ancien Président de Aides. Christian Saout a participé à la rédaction de la loi du 4 mars 2002 avec Didier Tabuteau et Bernard Kouchner. Hélène Thomas, Politologue, Professeur de sciences politiques à la Faculté Aix-Marseille UMR ADES 7268. Catherine Tourette-Turgis, Fondatrice de l'Université des Patients-Sorbonne, Professeure titulaire de la chaire compétences et vulnérabilités.

Les infos pratiques

Forum grand public 'démocratie sanitaire'. La loi Kouchner du 4 mars 2002 fête ses 20 ans : quel avenir pour la démocratie sanitaire ? Mercredi 11 Mai 2022, à partir de 18h30 à Sainte-Catherine. 250, Chemin de baigne pieds, 84918 Avignon. 04 90 27 61 61. <https://www.institut-sainte-catherine.org/>

En savoir plus sur la loi Kouchner

«Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé» La loi a été promulguée par le gouvernement de Lionel Jospin sous la présidence de Jacques Chirac. Cette loi a pour but de mieux répondre aux attentes des malades, de définir le rôle essentiel des professionnels de santé et d'améliorer les droits des patients. Elle permet à chacun de mieux connaître ses droits, ses devoirs et les conséquences de ses actes ou de l'absence de ses actes. Elle garantit ainsi une meilleure prise en charge du patient :
Le droit à l'information : le professionnel de santé est obligé d'informer le patient sur toutes les informations concernant sa maladie L'accès direct au dossier médical : «Toute personne a accès à l'ensemble des informations concernant sa santé.»

Le droit au consentement éclairé : «Aucun acte médical ne peut être pratiqué sans le consentement libre

Ecrit par le 11 juillet 2026

et éclairé de la personne et ce consentement peut être retiré à tout moment.»

L'indemnisation des accidents médicaux fautifs et non fautifs : La réparation amiable d'un aléa thérapeutique, d'un événement imprévisible survenu au cours des soins et préjudiciable à un patient.

Les principes fondateurs de cette loi sont l'accès égal de chaque personne aux soins nécessités par son état ; l'absence de discrimination dans l'accès à la prévention et aux soins ; la continuité des soins et la meilleure sécurité sanitaire possible ; le droit au respect de la dignité de la personne malade ; le droit au respect de la vie privée et au secret des informations concernant une personne malade ; le droit de recevoir les soins les plus appropriés possible, de bénéficier des thérapeutiques dont l'efficacité est reconnue et qui garantissent la meilleure sécurité sanitaire au regard des connaissances médicales avérées ; le droit de recevoir des soins visant à soulager la douleur ; le droit au libre choix de son praticien et de son établissement de santé, et le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement.

MH



MERCREDI 11 MAI 2022, 18H30
AMPHITHÉÂTRE DE SAINTE-CATHERINE

LA LOI KOUCHNER
DU 4 MARS 2002
FÊTE SES 20 ANS :
QUEL AVENIR POUR
LA DÉMOCRATIE
SANITAIRE ?

FORUM GRAND PUBLIC
« DÉMOCRATIE SANITAIRE »

GRATUIT MAIS INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR
<https://evenements.isc84.org>

Nouveauté 2022...
Un format mixte !
En live sur notre page
Facebook et notre
chaîne YouTube

INSTITUT DU CANCER
Sainte-Catherine
Avignon Provence

Pour la 1re fois en France : le congrès du Conseil international des femmes aura lieu à Avignon

Ecrit par le 11 juillet 2026



Du 16 au 22 mai prochain, le centre des congrès du palais des papes accueillera la 36e assemblée générale du [Conseil International des Femmes \(ICW-CIF\)](#). Présidé par la coréenne Jungsook Kim cet événement, organisée par le [Conseil national des femmes françaises \(CNFF\)](#) sous la présidence de [Marie-Claude Bertrand](#), réunira les délégations d'une soixantaine de pays (dont l'Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Belgique, Corée du Sud, Etats-Unis, Finlande, France, Indonésie, Israël, Italie, Liban, Lesotho, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Monaco, Nigeria, Pakistan, Pays- Bas , Philippines, Slovénie, Suisse, Taïwan, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine...

Cette AG internationale, qui se tiendra en France pour la première fois, aura pour thème : 'L'égalité femmes/hommes pour atteindre le développement durable dans le monde. Pourquoi ? Comment ?'

Nombreuses tables-rondes

Pourquoi 44% des filles dans le monde n'ont-elles pas accès à l'éducation ? C'est l'une des questions qui seront abordées à travers une série de tables rondes centrées sur les violences faites aux femmes, le déploiement d'accueils de jour pour les mères et les enfants, le renforcement du partenariat police-gendarmerie-justice pour mieux gérer la protection des victimes, la lutte contre l'excision, les mariages forcés et précoces, la lutte contre précarité, l'indépendance économique des femmes.

Défendre la place des femmes dans la société

Les objectifs du Conseil International des Femmes (créé en 1901) sont nombreux : défendre la place des

Ecrit par le 11 juillet 2026

femmes dans la société, œuvrer pour l'égalité des droits civils, politiques, économiques et humains, contribuer au développement, à la formation et à l'autonomisation des femmes et des jeunes filles, aider les familles monoparentales, protéger les enfants contre la pornographie et la prostitution. Vaste tâche, menée depuis des décennies sur la planète et qui progresse certes, mais lentement et pas partout...

Contact : contact@cnff.fr

1 an après, Avignon rend hommage à Eric Masson



Demain, la municipalité d'Avignon va rendre un hommage citoyen au commandant Eric Masson tué en service le mardi 5 mai 2021 dans les rues d'Avignon. Alors brigadier, le fonctionnaire de police de 37 ans du Groupement départemental d'intervention (GDI) avait été envoyé sur un point de 'deal' dans le quartier des Teinturiers après une autre opération menée à Carpentras. Avec son collègue, ils avaient alors surpris une transaction de drogue entre une cliente et deux individus.

Ecrit par le 11 juillet 2026

Procédant dans un deuxième temps au contrôle de la cliente, les policiers avaient été rejoints par les dealers revenant sur leurs pas. C'est à ce moment-là qu'Eric Masson avait été abattu, sans sommation, de deux balles en plein thorax. Si l'ensemble des protagonistes s'étaient alors enfuis, la femme qui achetait de la drogue avait été arrêtée le surlendemain. Le tireur présumé et son complice avaient, eux, été interpellés le dimanche soir suivant au péage de Remoulins sur l'A9 alors qu'ils tentaient de prendre la fuite. Toujours dans le cadre de cette affaire, un quatrième individu sera arrêté le lendemain.

Un émoi national

Le meurtre de ce policier habitant à Bédarrides marié et père de deux enfants avait suscité un très fort émoi au niveau national.

Le jour même de son meurtre, Gérard Darmanin, ministre de l'intérieur, s'était rendu dans la cité des papes pour rendre hommage à Eric Masson et rencontrer ses collègues. Une semaine plus tard, [un hommage national était rendu devant la préfecture de Vaucluse en présence de Jean Castex](#). Lors de cette cérémonie, le premier ministre avait alors nommé le brigadier décédé commandant de Police et chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, à titre posthume.

Le lendemain, c'est la ville d'Avignon qui avait appelé à [un moment de recueillement et de communion à la mémoire d'Eric Masson](#).

Un an plus tard, Cécile Helle, maire d'Avignon, renouvelle cet hommage citoyen. Ce dernier, qui se déroulera en présence de Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, se déroulera jeudi 5 mai à 19h devant l'Hôtel de ville.

L.G.

Hommage citoyen à Eric Masson. Jeudi 5 mai 2022. 19h. Parvis de l'Hôtel de ville. Place de l'Horloge. Avignon

Stratégie : Avignon veut réinventer le tourisme de demain

Ecrit par le 11 juillet 2026



Après une année 2019 exceptionnelle, la fréquentation touristique d'Avignon a ensuite connu un sévère coup d'arrêt avec la crise sanitaire du Covid-19. Depuis, le redémarrage a eu lieu par à-coups mais le secteur ne sera plus jamais le même. La remise en cause est à l'échelle mondiale. Si le tourisme de masse et le sur-tourisme sont ainsi montrés du doigt, des grandes tendances commencent déjà à s'imposer, comme le tourisme durable, l'éco-tourisme, le tourisme réflexif... Pour répondre à ces défis, la ville d'Avignon vient de dévoiler sa stratégie 'Avignon ambition tourisme 2022-2030'. Un plan qui se décline en près de 60 actions concrètes pour ce secteur qui représente 1 emploi sur 6 dans la cité des papes.

Fin novembre 2021, la ville d'Avignon avait réuni l'ensemble des acteurs du tourisme de la cité des papes afin de lancer son initiative 'Avignon ambition tourisme'. Pour débiter cette réflexion devant définir la stratégie de la ville pour les années à venir, la démarche a commencé par trois ateliers de travail afin de déterminer le tourisme de demain.

Organisé sur les thèmes 'La nouvelle donne écologique : vers un tourisme durable et responsable', 'La nouvelle donne humaine : vers un tourisme hospitalier et solidaire' et 'La nouvelle donne territoriale : vers un tourisme expérientiel et insolite', ces trois rendez-vous ont ainsi permis de donner la parole aux professionnels du secteur (hôteliers, restaurateurs, cafetiers, hébergeurs, transporteurs, prestataires, organisations professionnelles...) ainsi qu'à tous ceux qui, de près ou de loin, sont concernés par les retombées de l'activité touristique (collectivités, chambres consulaires, commerçants, acteurs culturels, riverains, ou simple citoyen).

Ecrit par le 11 juillet 2026



Avignon veut jouer la carte d'un tourisme apaisé à taille humaine. ©Hocquel A. - VPA

La porte d'entrée de la Provence

« Il faut vraiment penser le tourisme de demain, avait alors expliqué Cécile Helle, maire d'Avignon, en préambule de ces ateliers. Le tourisme patrimonial et historique ainsi que le festival sont aujourd'hui les piliers du tourisme avignonnais et de sa notoriété internationale. La situation géographique d'Avignon, au sein d'un espace touristique plus vaste, est également un des principaux facteurs de son attractivité : c'est une véritable porte d'entrée pour découvrir la Provence pour nombre de touristes. Sa taille humaine constitue tout autant un atout considérable car elle permet de percevoir très rapidement l'art et la qualité de vie propre à une ville provençale du Sud de la France. »

Une position idéale qui a notamment permis à la cité des papes d'afficher une année 2019 record avec 682 650 visiteurs au palais des papes, 452 000 au pont Saint-Bénézet et 1,5 millions de nuitées. Mais ça c'était avant le Covid.

Depuis, la crise sanitaire a en effet rabattu les cartes du tourisme mondial en mettant le secteur à l'arrêt pendant de long mois.

« Cette crise a mis en avant les faiblesses et les fragilités de ce secteur tout en accélérant l'émergence de nouvelles aspirations et attentes des touristes ou voyageurs, obligeant les acteurs du territoire à mieux se projeter dans l'avenir et se renouveler, en repensant notamment la manière d'accueillir les visiteurs et

Ecrit par le 11 juillet 2026

les touristes », constate la maire d'Avignon.

« **Sauver nos vacances, sans détruire le monde.** »

[Rémy Knafou](#)

Invité lors du lancement de cette réflexion, [Rémy Knafou](#), géographe et professeur à la Sorbonne, spécialiste du tourisme, avait constaté les effets de plus en plus pervers de la sur-fréquentation. L'auteur de l'ouvrage '[Réinventer le tourisme. Sauver nos vacances sans détruire le monde](#)' avait notamment mis en avant l'insoutenabilité d'un modèle touristique exponentiel (entre les années 1980 et 2020 le flux des touristes a été multiplié par près de 7 dans le monde).

Et tout cela n'est pas sans conséquences pour la planète quand l'on sait que les touristes consomment +211% d'eau, +287% d'énergie et produisent +27% de déchets que les populations résidentes. Sur notre territoire, les visiteurs émettraient ainsi l'équivalent de 1 800kt de CO2.

« Le tourisme, confirme ainsi la maire d'Avignon, est donc à un moment charnière où il doit se réinventer afin de répondre à ces nouvelles aspirations et transitions plus globales actuellement en cours - climatique et sanitaire, et leur incidences écologiques, humaines et territoriales - tout en poursuivant sa dynamique d'innovation. »

Un tourisme de masse destructeur ?

Protestations des riverains comme à Barcelone ou à Venise, le tourisme de masse semble avoir aussi des effets destructeurs sur le territoire en opposant visiteurs de quelques jours et résidents. Plus près de nous les Calanques ou l'Isle-sur-la-Sorgue ont souffert de cette trop forte présence, générant nuisances pour les habitants et insatisfaction pour les touristes.

Prenant notamment les exemples d'Amsterdam, Rémy Knafou évoque « l'appel à la décroissance comme solution à la marchandisation de la ville asservie à un tourisme de masse destructeur » lancé il y a quelques années par le médiateur de la capitale néerlandaise.

« Il s'agit notamment de sortir de la seule logique d'attractivité de la ville pour se diriger vers un tourisme qui sera vécu par les habitants comme un atout supplémentaire », insiste Cécile Helle.

« En ville, la population résidente doit aussi être au centre du système pour une conscience plus forte de l'acceptabilité du tourisme », confirme Rémy Knafou qui prône la régulation d'un système touristique mondialisé. Le tout en conciliant la présence des touristes qui, là aussi, « ne sont pas clairement au centre du système, alors qu'ils le font vivre. »

Ecrit par le 11 juillet 2026



Afin de repenser l'offre en lien avec le changement climatique, la Ville veut que l'office de tourisme commercialise l'offre de loisirs du nouveau stade nautique notamment en l'intégrant dans 'l'Avignon city pass'.

Un plan en 60 actions concrètes

Cinq mois après ces ateliers, la Ville est donc maintenant en mesure de lancer son plan 'Avignon ambition tourisme' qui décline sa nouvelle stratégie touristique jusqu'en 2030 imaginée en partenariat avec l'[Aurav](#), l'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse, et [Avignon tourisme](#), l'office de tourisme de la Ville.

Pour cela, la commune, qui vient de voter le principe de sa mise en application lors du dernier conseil municipal, prévoit un plan d'une soixantaine d'actions. Elles seront déclinées en 3 temps : 2022-2023, 2023-2026 et 2026-2030.

Pour débiter, la stratégie 2022-2023 comprend 19 actions ([à découvrir ici dans leur intégralité](#)) permettant un meilleur accueil des cyclistes et des cyclotouristes, des tarifs dégressifs de stationnement, un encadrement des locations meublées touristiques, une meilleure gestion des déchets pour les professionnels du tourisme, l'extension de la charte 'Eco-festival : objectif zéro plastique', la création d'une charte de vie nocturne, une meilleure signalétique ou bien encore l'incitation des professionnels à

Ecrit par le 11 juillet 2026

s'approvisionner en produits locaux.

L'initiative intègre également des formations à l'accueil et aux langues étrangères, le partage d'expérience entre les différents acteurs ainsi que la création d'un réseau d'ambassadeurs. Autres idées : la mise en place d'un passeport Unesco permettant de visiter les 7 sites classés situés dans un rayon de 90 km (une concentration unique au monde), dont 2 à Avignon et la création de parcours urbains insolites.

« Les actions que nous voulons engager prennent parfois plus de temps ou demandent davantage d'investissements, précise [Marc Simelière](#), conseiller municipal délégué au tourisme et aussi président d'Avignon tourisme. C'est pour cela qu'elles seront échelonnées jusqu'en 2030. »



Cécile Helle, maire d'Avignon, et Marc Simelière, conseiller municipal délégué au tourisme.

Les étapes suivantes prévoient également la mise en place d'un 'pass transport visiteur' valable 24h à 48h, l'alimentation de tous les bâtiments publics en énergie propre, décliner le principe des bistrot de pays en bistrot de quartier, collecter en amont les déchets des bateaux croisières pour éviter conteneurs le long du Rhône, améliorer l'accessibilité pour toutes les formes de handicap, proposer des tarifs réduits

Écrit par le 11 juillet 2026

aux habitants lors des grands événements, augmenter les zones de fraîcheur et d'ombre, transformer la foire d'Avignon en salon du 'Made in local', développer les événements insolites...

Place à 'la ville nature'

« Le tourisme responsable et durable n'est plus objectif mais bel et bien une nécessité, une priorité absolue, martèle Cécile Helle.

Avec la proximité d'espaces naturels comme l'île de la Barthelasse et 700 ha, les nombreux terrains agricoles de la ceinture verte, le secteur encore préservé de Courtine ou bien encore les 11km de voies vertes, Avignon ne manque pas d'atouts pour revendiquer le titre de 'ville nature'.

« Le tourisme à venir sera encore plus diversifié, plus authentique, plus expérientiel », poursuit la maire de la cité des papes pour qui ces nouveaux modes de tourisme responsable ne doivent pas être qu'un simple « positionnement marketing mais une démarche transversale indispensable dans toutes les activités ».

Pour Cécile Helle, l'objectif est tout particulièrement « d'accroître la durée du séjour sur Avignon ainsi que de passer d'une saison touristique à une année touristique. Il s'agira de veiller à une meilleure répartition des flux de visiteurs et des retombées pour meilleure gestion dans le temps et dans l'espace. » Les clientèles de 'proximité' venant de Lyon, Marseille, Nice, Paris, Toulouse, Montpellier sont clairement visées là où 50% des visiteurs étaient étrangers avant le Covid.

De nombreux atouts pour atteindre les objectifs

Pour atteindre ces objectifs, la cité des papes ne manque cependant pas d'atouts. Disposant déjà d'une capacité de 4 200 chambres d'hôtel, Avignon regroupe 700 restaurants dont 3 établissements étoilés. Capitale des Côtes-du-Rhône et accueillant des Halles particulièrement reconnues ainsi que de nombreux marchés, la ville est l'incarnation de l'art de vivre gastronomique provençale.

Ecrit par le 11 juillet 2026



Avignon veut capitaliser sur son art de vivre et sa gastronomie. ©Jeff Habourdin - Inter-Rhône

Côté culture, son attractivité ne se limite pas à son festival et ses monuments classés, puisque la commune compte 4,3km de remparts ainsi que 8 musées dont 5 entièrement gratuits. Tout cela sans oublier le tourisme d'affaires et ses 16 salles de congrès ainsi qu'une gare TGV qui a dépassé toutes les estimations de trafic de la SNCF.

L'enjeu est de taille pour Avignon où les secteurs de l'hébergement et de la restauration représentent près de 2 900 salariés alors que l'ensemble de l'activité touristique pèse 9 600 emplois au total, soit 1 emploi sur 6 dans la cité des papes.

Pouvoir d'achat : Avignon baisse les tarifs de

Ecrit par le 11 juillet 2026

ses restaurants scolaires



La ville d'Avignon met en place de nouveaux tarifs des restaurants scolaires pour les enfants avignonnais inscrits en école publique, par une modification de la méthode de calcul. Appliquée progressivement, cette évolution se fera en trois temps, selon trois taux d'efforts* appliqués à la rentrée 2022, rentrée 2023 pour atteindre son impact maximal en 2024. La mairie envisage à ce terme une "augmentation du pouvoir d'achat pour près de 95% des familles".

Anciennement plafonnés à 2,95€, les tarifs des repas cantiniers se basaient sur de forts effets de seuils, entraînant de grandes inégalités pour une population avignonnaise dont 47% vit avec moins de 1325€ de revenus mensuels.

Ecrit par le 11 juillet 2026

566 enfants concernés par la gratuité contre 5 aujourd'hui

Dès la rentrée 2022, le tarif sera plus individualisé en intégrant le taux d'effort au coefficient CAF de la famille. Un plancher à 0€ sera mis en place pour toutes les familles disposant d'un coefficient CAF inférieur ou égal à 300 (soit environ 900€ par mois avec 2 enfants) et le plafond restera à 2,95€, sans augmentation depuis 2015. Avec ce 'recalcul', ce sont au total 566 enfants qui seront concernés par la gratuité des repas à la cantine dès 2022 contre 5 aujourd'hui, et 57% en 2024 qui déjeuneront pour un tarif inférieur ou égal à 1€. Seules 3% des familles paieront à la rentrée 2024 le prix maximum contre 43,7% aujourd'hui.

"Le but est d'accueillir plus d'enfants et d'avoir un système beaucoup plus juste et égalitaire," souligne Cécile Helle, maire d'Avignon.

Éléments de comparaison

	Avignon	Dunkerque	Aix en Provence	Poitiers
Tarifs maximum payé par les parents	2,95€	4,39€	4,66€	5,23€

Quelques exemples de tarifs pratiqués dans des villes moyennes françaises.

Un coût important pour la Ville

Mais si les tarifs baissent pour les familles avignonnaises, le coût réel du repas lui reste à 6€. Un coût pris en charge par la ville d'une valeur de 450 000€ à 500 000€, sans compter les éventuelles dépenses liées à du nouveau personnel, nécessaire pour encadrer et nourrir le nombre d'enfants en plus.

"On met en place ce système progressivement parce qu'on veut pouvoir anticiper, ne pas se retrouver en difficulté, notamment face au renchérissement des produits alimentaires," exprime la maire.

Ces changements entraînent une modification nécessaire du processus aux repas. Désormais, les familles devront réserver un mois à l'avance contre 72h au plus tard aujourd'hui.

Objectif : 100% BIO

Une mesure qui modifie la planification des familles mais qui permet également une diminution du gaspillage pour les cantines qui depuis 2020 ne consomment aucun plastique, sont uniquement équipées en inox, et qui servent à 52% des produits aux composants issus de l'agriculture biologique ou locale. Pour l'instant, le but est d'atteindre 60% de composantes BIO, locales, et labellisées.

"On veut aller plus loin que 60% puisque le plan local pour le climat qui va être adopté en juin à horizon 2026 à pour vision d'atteindre les 100%, " explique la Maire.

Pour le moment, la Ville s'entoure de fournisseurs tels que [les jardins de solène](#) pour les légumes, qui elle-même est en relation avec des agriculteurs locaux, ainsi que [local en bocal](#) pour les soupes. Pour le fromage, le pain, ou encore la salade, ce sont également par des fournisseurs locaux que les cuisines sont servies. Ces partenariats permettent de limiter le surgelé et fournir des produits frais.

Un double enjeu de solidarité et de santé publique qui comble des mesures préalablement mises en place comme les petits-déjeuners un mercredi matin par mois dans les REP (Réseaux d'éducation prioritaire), gratuits et mis en place sur le temps scolaire pour certaines classes (maternelles, grande-section, CP et

Ecrit par le 11 juillet 2026

CM2).

**Selon l'INSEE, le taux d'effort est le rapport entre la somme des dépenses liées à l'habitation principale et les revenus des ménages. Les dépenses comprennent pour les propriétaires les remboursements d'emprunt pour l'achat du logement, la taxe foncière et les charges de copropriété.*



Croustille, la mascotte des cantines d'Avignon, Claude Nahoum, premier adjoint délégué à la ville éducative, culturelle et solidaire, Cécile Helle, maire d'Avignon, et Christian Rocci, conseiller

Ecrit par le 11 juillet 2026

délégué à l'agriculture, à la restauration scolaire et à la cause animale.

Barreau d'Avignon, la Journée des fiscalistes aura lieu vendredi 6 mai



Le Barreau d'Avignon propose une journée des fiscalistes vendredi 6 mai à destination des chefs d'entreprise et du grand public. Pour cela chacun est invité à venir muni de sa déclaration d'impôt pré-remplie afin de consulter l'équipe d'avocats fiscalistes venus les conseiller gratuitement. La consultation est bien évidemment confidentielle. Cette matinée est organisée par le bâtonnier Jean-Maxime Courbet.

Les infos pratiques

Journée des fiscalistes. Conseils gratuits pour finaliser sa déclaration d'impôt. Venir avec le document pré-rempli. Vendredi 6 mai. Hôtel de Ville d'Avignon. Place de l'Horloge. De 9h à 12h à Avignon.

MH

Ecrit par le 11 juillet 2026

JOURNÉE DES FISCALISTES

6 MAI 2022

DÉCLARATION DE REVENUS :
UNE ÉQUIPE D'AVOCATS FISCALISTES
POUR VOUS CONSEILLER GRATUITEMENT

SE MUNIR DE SA DÉCLARATION PRÉ-REPLIE
CONSULTATION CONFIDENTIELLE



Conférence
Bâtonniers

HOTEL DE VILLE D'AVIGNON
PLACE DE L'HORLOGE
9 H - 12 H

ORDRE DES AVOCATS
Avignon

Digues de la Barthelasse : la commission d'enquête dévoile son rapport



Après l'enquête publique qui s'est tenue du 6 janvier au 9 février dernier, la commission d'enquête sur l'amélioration de la protection des îles Piot et de la Barthelasse contre les crues du Rhône sur la commune d'Avignon vient de rendre son rapport public.

« La commission chargée de conduire l'enquête publique sur le projet de confortement des digues Piot et Barthelasse a rendu son rapport public, expliquent la communauté d'agglomération du Grand Avignon et la commune d'Avignon. Elle émet un avis favorable, avec deux réserves et des recommandations, qui rendent possible le lancement du projet, tout en conciliant le respect de l'environnement, comme l'avaient exprimé le Grand Avignon et la Ville d'Avignon dans leurs observations. »

Ecrit par le 11 juillet 2026

Un espace environnemental et agricole majeur pour l'agglomération

Pour rappel, le Grand Avignon porte un projet d'amélioration de la protection contre les crues des îles Piot et de la Barthelasse dans le cadre de son action en faveur de la prévention des inondations. Ce secteur, situé dans le lit majeur du Rhône sur la commune d'Avignon, constitue une des zones d'expansion des crues du Rhône et subit donc régulièrement des inondations. Ces îles sont habitées par une population permanente d'un millier d'habitants et peuvent accueillir une population beaucoup plus importante en période estivale.

Par ailleurs, cette zone constitue également un poumon vert de l'agglomération et lieu de production agricole majeur pour le territoire abritant également une forêt alluviale préservée. Cependant, cet espace est sécurisé par un ensemble d'ouvrages de protection construits à différentes époques qui offre un niveau de protection inégal.

Mieux protéger la zone

L'objectif de l'agglomération et de la Ville est d'assurer la protection des secteurs urbanisés des îles Piot et Barthelasse, permettant de garantir la sécurité des personnes et des biens, supprimer le risque de rupture des digues en cas de surverse du Rhône, réduire la fréquence des inondations, retarder l'arrivée des éventuels débordements pour une meilleure gestion de crise ainsi que de pérenniser les activités de production agricole, de tourisme et de loisirs.

Avis favorable avec 2 réserves

« Le rapport souligne d'abord la forte participation du public au cours de cette enquête qui a recueilli 1 600 observations sur le registre dématérialisé, plus de 300 observations sur le registre papier et 2 pétitions de l'association SOS Barthelasse et de l'ASCO (Association syndicale constituée d'office, gestionnaire des digues et ouvrages hydrauliques), rappelle le Grand Avignon. C'est sur la base de ces contributions citoyennes que la commission d'enquête, instance indépendante, a exprimé ses conclusions. Elle relève ainsi la nécessité légale et technique de mettre en œuvre ce confortement pour supprimer le risque de rupture des digues actuelles et dans l'objectif d'assurer la protection des habitants et de pérenniser les activités économiques sur les deux îles. »

La commission d'enquête exprime cependant deux réserves sur le projet qui concernent tout d'abord, « l'absence de solution proposée pour l'appontage des péniches, et ensuite, l'absence de solutions alternatives pour éviter l'impact sur la ripisylve sur les sections 1 et 2 du chantier, correspondant à la portion de la digue de la Barthelasse comprise entre le chemin de la Traille et le chemin de la Projette ».

Lancement des travaux en 2023

Pour le Grand Avignon comme pour la ville, il s'agit là d'une position équilibrée, permettant de répondre tout à la fois aux enjeux de protection des populations et des acteurs économiques de ces îles tout en préservant la richesse naturelle et la biodiversité exceptionnelles de ce territoire unique en Europe.

« En conséquence, le Grand Avignon, qui pilote ce projet depuis 2018, va pouvoir engager un programme de travaux, le plus respectueux possible de l'environnement, et dans les délais impartis, se félicite l'agglomération. En 2023, seront ainsi lancés les travaux de confortement des digues sur toutes les sections qui font l'objet d'un consensus, à commencer par l'île Piot et les mesures de compensation hydraulique au niveau du quai des Allemands. En parallèle, pour les sections faisant l'objet d'une réserve

Écrit par le 11 juillet 2026

de la commission d'enquête, le Grand Avignon va engager des études complémentaires pour trouver une solution alternative conciliant toujours plus et mieux protection des habitants et respect de la biodiversité. »